

ANNEXE II

ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de Île-de-Lamèque,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Île-de-Lamèque et ses filiales (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités consolidés, de la variation de la dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période close à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément au code de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers consolidés de Île-de-Lamèque pour la période close le 31 décembre 2023 ont été audités par EPR Bathurst / Péninsule de Bathurst, au Canada, avant sa fusion avec MNP s.r.l.
EPR Bathurst / Péninsule a exprimé une opinion non modifiée sur ces états résumés le 24 mai 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

16 juin 2025

MNP sr l

Comptables professionnels agréés

ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2024

4

	Non-audit� Budget (Note 20)	2024 Actuel	2023 Actuel
REVENUS			
Mandat et octroi inconditionnel	4 863 043 \$	4 863 042 \$	4 451 083 \$
Services � d'autres gouvernements	105 245	102 287	94 323
Vente de services	145 050	198 237	211 916
Autres revenus de propre sources	113 521	167 711	105 717
Autres transferts gouvernementaux	-	883 733	2 582 903
Frais aux usagers - eau et �gouts	723 191	711 636	671 419
Int�r�ts	6 000	48 572	33 566
	5 956 050	6 975 218	8 150 927
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	1 185 402	1 173 898	1 114 824
Services de protection	1 360 445	1 351 581	1 349 569
Services de transport	1 200 801	1 508 164	1 172 679
Services d'hygi�ne du milieu	472 745	474 266	474 038
Services de la mise en valeur du territoire	294 562	279 452	237 110
Services r�cr�atifs et culturels	1 075 013	1 146 303	942 338
Services d'eau et �gouts	983 430	1 139 525	959 583
	6 572 398	7 073 189	6 250 141
EXC�DENT POUR L'ANN�E (note 18)	(616 348)	(97 971)	1 900 786
EXC�DENT ACCUMUL� AU D�BUT DE L'ANN�E	-	15 408 844	13 508 058
EXC�DENT ACCUMUL� � LA FIN DE L'ANN�E	-	\$ 15 310 873	\$15 408 844 \$

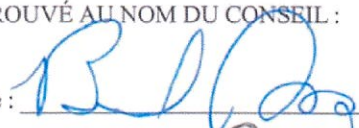
Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.

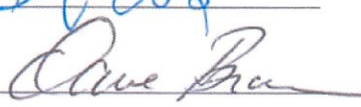
ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

5

	2024	2023
ACTIF FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	604 901 \$	436 102 \$
Débiteurs :		
- Général (note 4)	143 946	471 607
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	143 702	1 080 318
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 6)	71 638	226 107
	964 187	2 214 134
PASSIF		
Emprunt bancaire (note 7)	204 966	1 775 000
Créditeurs et charges à payer (note 8)	150 978	276 014
Revenus différés (note 9)	77 251	21 081
Dette à long terme (note 10)	6 046 000	5 215 000
	6 479 195	7 287 095
DETTE NETTE	(5 515 008)	(5 072 961)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 16)	34 958 523	33 697 907
Amortissement cumulé	(14 137 217)	(13 223 076)
	20 821 306	20 474 831
Charges payées d'avance	4 575	6 974
	20 825 881	20 481 805
EXCÉDENT ACCUMULÉ	15 310 873	\$15 408 844 \$
ENGAGEMENTS (note 13)		

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : 

Administrateur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
(Déficit) excédent pour l'année	(97 971) \$	1 900 786 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 260 616)	(3 174 179)
Amortissement des immobilisations corporelles	914 141	908 749
	(444 446)	(364 644)
Acquisition des charges payées d'avance	2 399	(5 375)
Variation de la dette nette	(442 047)	(370 019)
Dette nette au début de l'exercice	(5 072 961)	(4 702 942)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(5 515 008) \$	(5 072 961) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÎLE-DE-LAMÈQUE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

7

	2024	2023
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
(Déficit) excédent pour l'exercice	(97 971) \$	1 900 786 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	914 141	908 749
Débiteur - Général	327 661	(256 858)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	154 468	(90 403)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	936 616	(980 026)
Créditeurs et frais courus	(125 036)	(55 894)
Revenus différés	56 170	-
Acquisition de charges payées d'avance et de stock de fournitures	2 399	(5 375)
Changements dans les fonds de réserve	(196 841)	(21 476)
	1 971 607	1 399 503
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 260 617)	(3 174 179)
	(1 260 617)	(3 174 179)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(1 570 034)	1 775 000
Dette à long terme	1 184 000	160 000
Remboursement de la dette à long terme	(353 000)	(348 000)
	(739 034)	1 587 000
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(28 044)	(187 676)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	192 828	380 504
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	164 784 \$	192 828 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Suite à la réforme de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick en vigueur depuis le 1er janvier 2023, la ville de Lamèque et le village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël ont été fusionnés pour constituer une ville appelée Île-de-Lamèque. Les districts suivants y sont aussi annexés : District de services locaux de Pointe-Canot, District de services locaux de Ste-Cécile, District de services locaux de Pointe-Alexandre, District de services locaux de Petite-Lamèque, District de services locaux de Haut-Lamèque, District de services locaux de Coteau Road, District de services locaux de Pigeon Hill, District de services locaux de Cap-Bateau, partie du district de services locaux de Shippagan et le District de services locaux de Chiasson-Savoy.

En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde inter fonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes inter fonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.

Budget

Le budget a été approuvé par le conseil municipal le 21 novembre 2023 et par le Ministre des gouvernements locaux le 22 novembre 2023.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède par trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, des débiteurs, des investissements, de créditeurs et charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	20 années
Bâtiments	30-40 années
Machinerie et équipement	5 années
Véhicules	5 années
Équipement lourd	10-15 années
Revêtement de route et trottoirs	15-20 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	25-40 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la *Loi sur les municipalités*, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, d'un service de protection contre les incendies assuré par des pompiers volontaires, un système d'organisation des mesures d'urgence et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable des services généraux, de l'entretien des rues, de l'entretien des égouts pluviaux, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du service d'urbanisme, de la promotion industrielle et touristique et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives incluant les parcs, la plage, la bibliothèque et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'eau et égouts

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris la maintenance et l'entretien du système en plus de s'assurer de fournir aux citoyens une eau de qualité supérieure.

3. ENCAISSE

	2024	2023
Encaisse - affectée	440 117 \$	243 274 \$
Encaisse - non affectée	164 784	192 828
	604 901 \$	436 102 \$

4. DÉBITEURS GÉNÉRAL

	2024	2023
Débiteurs	- \$	17 190 \$
Autres recevables	100 364	405 970
Taxe eau et égouts	43 582	48 447
	143 946 \$	471 607 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2024	2023
Ministère des Transports	- \$	190 169 \$
Société Développement Régional	143 702	890 149
	143 702 \$	1 080 318 \$

6. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2024	2023
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	71 638 \$	226 107 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

La municipalité dispose d'une marge de crédit institutionnelle d'un montant autorisé de 194 076 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2024.

La municipalité dispose d'une deuxième marge de crédit institutionnelle d'un montant autorisé de 396 363 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2024.

La municipalité dispose d'une troisième marge de crédit institutionnelle d'un montant autorisé de 20 000 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2024.

La municipalité dispose d'un prêt à terme non garanti d'un montant autorisé de 3 255 852 \$ au taux de base variable, dont la totalité est inutilisé au 31 décembre 2024.

La municipalité dispose d'un deuxième prêt à terme non garanti d'un montant autorisé de 450 000 \$ au taux de base variable, dont 245 034 \$ est inutilisé au 31 décembre 2024.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2024	2023
Fournisseurs	139 076 \$	264 112 \$
Intérêts courus à payer	11 902	11 902
	150 978 \$	276 014 \$

9. REVENUS DIFFÉRÉS

	2024	2023
Fonds de taxes sur essence	77 251 \$	21 081 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Déventures :		
Série de 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, BU-17.	331 000 \$	362 000 \$
Série de 1,45 % à 3,75 %, échéant en 2036, BO-16.	997 000	1 065 000
Série de 1,20 % à 3,80 %, échéant en 2036, BP-17.	796 000	850 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-18.	201 000	233 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032, CB-10.	82 000	91 000
Série de 1,35 % à 3,70 %, échéant en 2028, BI-47.	20 000	24 000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, BR-41.	113 000	149 000
Série de 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, BU-18.	23 000	25 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-19.	388 000	409 000
Série de 1,05 % à 3,90 %, échéant en 2035, BN-16.	234 000	242 000
Série de 1,45 % à 3,75 %, échéant en 2036, BO-17.	332 000	355 000
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, BR-18.	688 000	709 000
Série de 0,90 % à 2,95 %, échéant en 2040, BX-14.	327 000	339 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031, BZ-17.	178 000	202 000
Série de 5,245 % à 5,155 %, échéant en 2038, CE-22.	152 000	160 000
Série de 4,835 % à 4,911 %, échéant en 2044, CF-15.	1 184 000	-

6 046 000 \$ 5 215 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	379 000 \$
2026	392 000 \$
2027	407 000 \$
2028	376 000 \$
2029	358 000 \$

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a l'autorité ministérielle non utilisé pour les emprunts à court terme comme suit :

D.C. No. 20-0049	280 000 \$	
D.C. No. 22-0080	97 000 \$	Financement temporaire
D.C. No. 23-0027	4 440 000	Financement temporaire
D.C. No. 24-0042	450 000	
D.C. No. 24-0078	170 000	
5 437 000 \$		

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2024, la municipalité s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. La municipalité se conforme à cette exigence.

12. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité a des congés de maladie qui ne s'acquièrent pas mais ils s'accumulent. Les calculs de spécialistes (actuaire) n'étant pas disponibles, aucune provision n'a été imputée aux états financiers consolidés.

13. ENGAGEMENTS

La municipalité de Île-de-Lamèque s'est aussi engagée à participer financièrement au projet d'amélioration de l'Aéroport de la Péninsule. La contribution globale prévue des communautés est de 657 000 \$ répartie selon une formule prévue.

14. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable des dépenses du système d'eau pour la population.

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. EXCÉDENT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents au fonds d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	2024	2023
2024 Excédent	2 249 \$	- \$
2023 Excédent	17 073	17 073
2022 Excédent	-	16 314
	19 322 \$	33 387 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Machineries et équipements	Véhicules	Infrastructures			Total 2024	Total 2023
						Chemins et routes	Installations de traitement	Eau et égouts		
Coût:										
Solde d'ouverture	451 167 \$	2 120 461 \$	10 033 132 \$	1 428 941 \$	2 062 115 \$	5 699 612 \$	5 532 350 \$	6 370 129 \$	33 697 907 \$	30 523 728 \$
Ajouts : Additions	-	-	159 823	19 450	66 700	27 673	-	986 970	1 260 616	3 174 179
Solde de fermeture	451 167	2 120 461	10 192 955	1 448 391	2 128 815	5 727 285	5 532 350	7 357 099	34 958 523	33 697 907
Amortissement accumulé :										
Solde d'ouverture	-	695 230	3 544 027	784 997	1 469 204	3 725 293	804 501	2 199 824	13 223 076	12 314 327
Ajouts : Amortissement	-	98 178	224 421	104 619	75 312	152 255	138 309	121 047	914 141	908 749
Moins : Amortissement										
Solde de fermeture	-	793 408	3 768 448	889 616	1 544 516	3 877 548	942 810	2 320 871	14 137 217	13 223 076
Valeur nette des immobilisations corporelles	451 167 \$	1 327 053 \$	6 424 507 \$	558 775 \$	584 299 \$	1 849 737 \$	4 589 540 \$	5 036 228 \$	20 821 306 \$	20 474 831 \$
Composé de :										
Fonds général	347 185 \$	1 327 053 \$	6 424 507 \$	463 682 \$	566 065 \$	1 849 737 \$	-	-	10 978 229 \$	11 310 800 \$
Fonds eau et égouts	103 982	-	-	95 093	18 234	-	4 589 540	5 036 228	9 843 077	9 164 031
	451 167 \$	1 327 053 \$	6 424 507 \$	558 775 \$	584 299 \$	1 849 737 \$	4 589 540 \$	5 036 228 \$	20 821 306 \$	20 474 831 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection	Transport	Hygiène	Développement économique		Récratifs & culturels	Eau & égouts	2024 Consolidés	2023 Consolidés
REVENUS											
Mandat d'impôts fonciers	961 799 \$	1 107 796 \$	1 236 133 \$	388 722 \$	229 048 \$	939 544 \$	-	\$	4 863 042 \$	4 451 083 \$	
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-	102 287	-	-	-	-	-	102 287	94 323	
Ventes de services	20 964	6 155	-	-	171 119	-	-	-	198 238	211 916	
Autres revenus de provenance interne	56 735	32 450	-	-	-	78 526	-	-	167 711	105 717	
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	347 435	536 298	883 733	2 582 903		
Frais aux usagers - eau et égouts	-	-	-	-	-	-	711 636	711 636	671 419		
Intérêts	26 436	-	-	-	-	-	22 137	48 573	33 566		
	1 065 934	1 146 401	1 338 420	388 722	400 167	1 365 505	1 270 071	6 975 220	8 150 927		
DÉPENSES											
Salaires et bénéfices	255 719	25 295	155 384	-	-	390 017	308 813	1 135 228	802 532		
Biens et services	554 469	1 253 896	1 186 313	474 266	279 452	567 366	327 881	4 643 643	4 252 211		
Amortissement	178 440	72 390	166 467	-	-	188 920	307 924	914 141	908 749		
Intérêts	93 650	-	-	-	-	-	109 108	202 758	187 024		
Autres dépenses	91 623	-	-	-	-	-	85 799	177 422	99 625		
	1 173 901	1 351 581	1 508 164	474 266	279 452	1 146 303	1 139 525	7 073 192	6 250 141		
Excédent (déficit) pour l'année	(107 967) \$	(205 180) \$	(169 744) \$	(85 544) \$	120 715 \$	219 202 \$	130 546 \$	(97 972) \$	1 900 786 \$		

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2024	158 241 \$	(397 249) \$	161 541 \$	182 216 \$	5 722 \$	622 \$	(110 994) \$	(98 070) \$	(97 971) \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	121 606	-	16 314	-	-	-	-	-	137 920
Transferts entre fonds:									
Du fonds de réserve de fonctionnement général au									
fonds de fonctionnement général	31 131	-	-	-	(31 131)	-	-	-	-
Du fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts au fonds									
de fonctionnement eau et égouts	-	-	(106 606)	-	-	-	106 606	-	-
Remboursement du principal de la									
dette à long terme	(234 000)	234 000	(119 000)	119 000	-	-	-	-	-
Transfert pour eau	(50 000)	-	50 000	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	606 217	-	307 924	-	-	-	-	914 141
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2024	(131 263)	840 217	(159 292)	426 924	(31 131)	-	106 606	-	1 052 061
Excédent des fonds pour l'année 2024	26 978 \$	442 968 \$	2 249 \$	609 140 \$	(25 409) \$	622 \$	(4 388) \$	(98 070) \$	954 090 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2024	2023
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total	Total
ACTIFS						
Encaisse	2 369 \$	162 257 \$	134 \$	34 016 \$	198 776 \$	326 022 \$
Excédent accumulé	2 369 \$	162 257 \$	134 \$	34 016 \$	198 776 \$	326 022 \$
REVENUS						
Transferts du fonds de fonctionnement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	25 500 \$
Intérêts	91	6 253	112	4 036	10 492	7 772
	91	6 253	112	4 036	10 492	33 272
DÉPENSES						
Transferts au fonds de fonctionnement	25 500	5 631	4 500	102 106	137 737	40 714
Excédent (déficit) pour l'année	(25 409) \$	622 \$	(4 388) \$	(98 070) \$	(127 245) \$	(7 442) \$
Détails de l'encaisse	Montant du principal		Taux d'intérêt			
Compte Avantage Entreprise	27 778 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	388 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	161 247 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	4 523 \$		Variable			
Compte Avantage Entreprise	132 086 \$		Variable			

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolutions du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par la conseillère Jocelyne Kerry, appuyé par le conseiller Linda David que la somme de 25 500 \$ sera transférée du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller Gérard Benoit, appuyé par la conseillère Stéphanie Rail que la somme de 5 631 \$ sera transférée du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par la conseillère Linda David, appuyé par le conseiller Gérard Benoit que la somme de 102 106 \$ sera transféré du fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts.

Proposé par la conseillère Stéphanie Rail, appuyé par la conseillère Jocelyne Kerry que la somme de 4 500 \$ sera transférée du fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts.

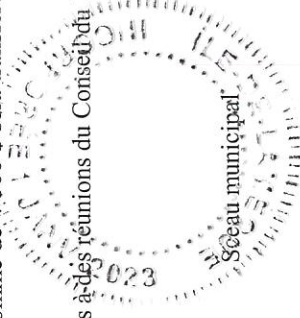
Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à des réunions du Conseil du 16 janvier et du 17 décembre 2024.



Martine Richard
Trésorière, Île-de-Lamèque

18/10/2025

Date



ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement			Entités		Autres	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement	contrôlées	contrôlées			
REVENUS								
Mandat d'impôts fonciers	4 863 043 \$	-	\$	-	\$	-	\$	4 863 043 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	105 245	-	-	-	-	-	-	105 245
Ventes de services	145 050	-	-	-	-	-	-	145 050
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	778 191	-	-	-	(50 000)	-	728 191
Intérêts	1 000	-	-	-	-	-	-	1 000
Autres revenus de provenance interne	113 521	-	-	-	-	-	-	113 521
Excédent d'avant dernière année	147 106	16 314	-	-	-	(163 420)	-	-
	5 374 965	794 505	-	-	-	(213 420)	-	5 956 050
DÉPENSES								
Services d'administration générale	1 017 525	-	178 440	-	-	-	-	1 195 965
Services de protection	1 342 055	-	72 390	-	-	(50 000)	-	1 364 445
Services des transports	1 034 334	-	166 467	-	-	-	-	1 200 801
Services d'hygiène du milieu	472 745	-	-	-	-	-	-	472 745
Services de la mise en valeur du territoire	294 562	-	-	-	-	-	-	294 562
Services récréatifs et culturels	886 093	-	188 921	-	-	-	-	1 075 014
Services financiers :								
Remboursement de la dette à long terme	234 000	119 000	-	-	-	(353 000)	-	-
Intérêts	93 651	80 881	-	-	-	-	-	174 532
Services d'eau et égouts	-	594 624	307 924	-	-	-	-	902 548
	5 374 965	794 505	914 142	-	-	(403 000)	-	6 680 612
Excédent (déficit)	-	\$	-	\$	(914 142) \$	-	\$	189 580 \$ (724 562) \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
21. SUPPORT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

	Budget (non-audit�)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES � D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Service de protection - Incendie	5 000 \$	- \$	- \$
Chemins et rues	100 245	102 287	94 323
	105 245 \$	102 287 \$	94 323 \$
VENTES DE SERVICES			
Parc �cologique de la P�ninsule Acadienne	- \$	6 155 \$	83 \$
Centre Plein air Aka-Ski	22 140	20 964	42 885
Ar�na des �les	122 910	171 118	168 948
	145 050 \$	198 237 \$	211 916 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
PERMIS ET LICENSES			
Permis d'animaux	600 \$	585 \$	550 \$
Permis de construction	20 000	31 865	20 388
AUTRES REVENUS			
Location	18 821	33 856	15 107
Redevances - Coop�rative d'�nergie Renouvelable	55 000	44 670	53 661
Dons re�us pour infrastructures de loisirs	-	3 000	-
Autres	19 100	53 735	16 011
	113 521 \$	167 711 \$	105 717 \$

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES D'ADMINISTRATION G�N�RALE			
Services l�gislatifs			
Maire	44 761 \$	47 209 \$	43 366 \$
Conseillers	120 078	105 696	111 617
	164 839	152 905	154 983
Administration g�n�rale			
Personnel	213 971	217 629	130 668
Immeuble � bureaux	186 352	167 034	240 172
Honoraires professionnels l�gaux	5 000	1 736	4 976
Autres	12 500	91 625	45 325
	417 823	478 024	421 141
Gestion des finances			
Contr�le du budget	104 951	109 132	86 467
Audit externe	8 700	5 736	13 609
	113 651	114 868	100 076
Autres services d'administration g�n�rale			
Rapports municipaux	15 000	8 643	8 712
Congr�s et d�l�gations	30 000	28 611	27 074
Assurances responsabilit�	18 000	19 216	15 366
Cotisations et associations	15 000	14 604	14 450
Subventions aux organisations	29 975	10 529	13 992
�valuation fonci�re	71 303	71 303	65 906
	179 278	152 906	145 500
Services financiers			
Int�r�ts sur la dette � long terme	93 651	93 650	100 172
Int�r�ts sur emprunt � court terme	3 550	-	10 891
Int�r�ts et frais bancaires	2 800	3 105	3 621
D�penses en capital	31 370	-	-
Amortissement	178 440	178 440	178 440
	309 811	275 195	293 124
	1 185 402 \$	1 173 898 \$	1 114 824 \$

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalit�	986 771 \$	986 770 \$	958 029 \$
Protection contre les incendies			
Administration	35 600	19 030	24 828
Service de lutte contre les incendies	74 091	100 148	89 051
Cours et formation	20 000	10 128	12 031
Caserne d'incendie	64 500	62 965	64 827
Mat�riel de lutte contre les incendies	73 285	66 023	104 090
Amortissement	72 390	72 390	79 561
	339 866	330 684	374 388
Mesures d'urgence			
Contr�le des animaux	13 282	13 281	13 035
Comit� r�gional de s�curit�	20 526	20 846	4 117
	33 808	34 127	17 152
	1 360 445 \$	1 351 581 \$	1 349 569 \$

ÎLE-DE-LAMÈQUE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES DE TRANSPORT			
Services g�n�raux			
Administration	12 826 \$	11 611 \$	11 639 \$
Mat�riel g�n�ral	36 700	177 641	52 157
Ateliers et b�timents	21 420	89 035	38 800
	70 946	278 287	102 596
Transport routier			
Entretien d'�t�	76 763	98 845	93 691
Trottoirs	153 968	179 015	115 395
Foss�s de drainage et ponceaux	10 000	7 483	4 000
�gouts pluviaux	4 000	25 661	17 130
Entretien d'hiver	399 122	410 048	357 353
Nettoyage et arrosage des rues	6 000	13 870	10 129
	649 853	734 922	597 698
�clairage des rues	226 376	235 700	208 285
Circulation			
Plaques des noms de rues	3 000	2 400	944
Tra�age des voies de circulation	35 000	40 348	33 895
Signaux de circulation	10 000	16 403	15 556
	48 000	59 151	50 395
Amortissement	166 467	166 467	184 807
Autre			
Contribution � la CSR PA	39 159	33 637	28 898
	1 200 801 \$	1 508 164 \$	1 172 679 \$
SERVICES D'HYGI�NE DU MILIEU			
Enl�vement et destruction des ordures m�nag�res	468 245 \$	468 281 \$	468 571 \$
Station de transfert	4 500	5 985	5 467
	472 745 \$	474 266 \$	474 038 \$

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	140 931 \$	145 406 \$	148 049 \$
Promotion touristique et r�ceptions	77 974	89 823	42 228
Parc et commissariats industriels	8 000	1 523	10 582
Embellissement du territoire	2 250	236	218
Parc	20 685	20 817	13 869
D�veloppement �conomique	44 722	21 647	22 164
	294 562 \$	279 452 \$	237 110 \$
SERVICES R�CR�ATIFS ET CULTURELS			
Administration	351 125 \$	392 952 \$	334 625 \$
Patinoires et ar�na	286 597	272 887	204 433
Parc et terrains de jeux	30 458	70 451	45 077
Parc �cologique de la P�ninsule acadienne	28 910	34 544	15 513
Centre plein air Aka-Ski	56 827	48 984	50 736
Biblioth�que	40 000	36 759	33 720
Autres services de loisirs	92 176	100 806	60 845
Amortissement	188 920	188 920	197 389
	1 075 013 \$	1 146 303 \$	942 338 \$

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS			
Approvisionnement en eau			
Administration	198 462 \$	265 265 \$	194 300 \$
Service d'approvisionnement en eau	17 250	6 279	15 638
Force motrice et pompage	65 851	64 121	68 025
Purification et traitement	28 500	22 842	27 807
Amortissement	111 304	111 304	101 710
	421 367	469 811	407 480
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts			
Administration	172 462	186 577	166 931
Système de raccordement	16 037	5 216	18 593
Station de relèvement	57 800	52 895	57 541
Épuration et évacuation	27 300	32 282	23 195
Amortissement	196 620	196 620	166 841
	470 219	473 590	433 101
Services financiers - Eau			
Frais bancaires et intérêts	2 763	58 235	27 686
Intérêts sur la dette à long terme	39 217	40 815	34 829
	41 980	99 050	62 515
Services financiers - Égouts			
Frais bancaires et intérêts	1 000	595	2 187
Intérêts sur financement temporaire	-	10 680	-
Intérêts sur la dette à long terme	41 664	68 292	41 132
Escomptes sur taxes	3 200	11 027	13 168
Mauvaises créances	4 000	6 480	-
	49 864	97 074	56 487
Transferts aux autres fonds			
	983 430 \$	1 139 525 \$	959 583 \$